L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1877. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 8 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au Bureau de A. Testart, coin Royale et Toulouse,—vente trimestrielle de gages.

Clôture de vente.—La vente de clôture au magasin de Testart, par Placide J. Spear, encanteur, aura lieu aujourd'hui, à 11 heures, au coin des rues Toulouse et Royale. Il sera vendu un grand assortiment de linge et de vêtements pour hommes et pour femmes, des cachemires, des chales en dentelles et autres belles dentelles, des pantalons de casimir, habits et gilets, robes de soie et autres soieries, mouchoirs ornés de dentelles, &c., &c; a insi la balance de l'argenterie des plaqués, pendules, miroirs, peintures, articles en verrerie, faïence, &c., &c.

La tentative d'incendie à la Maison d'Etat.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu une enquête très sérieuse sur la tentative qui a été faite pour incendier la Maison d'Etat. On n'a même pas interrogé le brave Baptiste, l'employé de M. Bralstour, qui a découvert le feu, qui a guidé les gardiens de la Maison d'Etat dans la pièce où il avait été allumé et qui a plus que tout autre contribué à l'éteindre.

Cette tentative d'incendie faite dans l'appartement situé au-dessus des bureaux du secrétaire d'Etat on se trouvent d'importantes archives, nous paraît tellement grave qu'il nous semble que les plus fins limiers de la police secrète auraient dû être mis en campagne pour en découvrir l'auteur et surtout les instigateurs.

Il n'est pas douteux que le feu est l'œuvre d'un incendiaire. On avait construit sur le plancher un petit bûcher composé de crin et d'éclats de bois; la fenêtre avait été légèrement soulevée de façon à fournir un courant d'air et la porte avait été soigneusement fermée. Il nous semble que les gardiens de la Maison d'Etat eussent dû fermer depuis longtemps toutes les chambres inoccupées et en mettre les clefs en lieu sûr, et qu'ils devraient après la fermeture des bureaux à trois ou quatre heures après midi, faire une ronde dans toute la batisse.

On nous a dit une chose que nous avons peine à croire, c'est qu'on a conservé comme employés dans certains bureaux quelques hommes de couleur qui avaient été employés sous le régime radical et qui étaient connus comme radicaux eux-mêmes.

C'était là tout au moins une imprudence que rien ne justifiait, car il ne manque pas dans le parti démocrate-conservateur d'hommes ayant besoin de gagner leur vie, qui ont donné des preuves de dévouement à la bonne cause et qui peuvent inspirer plus de confiance que les ex-radicaux.

Le feu a été mis évidemment par quelqu'un familier avec les êtres de la bâtisse, et il n'a pas été mis seulement dans le but de faire du mal. Nous pensons que le gouverneur sentira la nécessité d'ordonner une enquête sérieuse sur cette tentative criminelle, afin de fournir au prochain grand juri les informations nécessaires à la poursuite des coupables.

Puisque nous parlons de la Maison d'Etat, nous devons exprimer notre surprise et notre regret qu'on ait accordé l'usage de la salle des Représentants à la Convention des Odd Fellows. Qu'il s'agisse de Odd Fellows de couleur ou de Odd Fellows blancs, cela ne fait aucune différence dans notre opinion. Les salles de la Maison d'Etat ne doivent pas être détournées de leur destination.

S'il est vrai qu'il vienne plusieurs milliers de visiteurs avec les délégués, la salle des Représentants sera trop petite pour les contenir et la Maison d'Etat toute entière sera envahie. Il ne manque pas en ville de grandes salles que la Convention pouvait louer, et nous craignons que les autorités qui ont accordé l'usage de la Maison d'Etat n'aient à le regretter.

DEPECHES SUR LA MORT DE M. THIERS.—Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest les dépêches suivantes:

Paris 4 sept. Plus de 10,000 personnes ont laissé leurs cartes à la résidence de M. Thiers, place St George.

M. Thiers laisse deux testaments: un qui a trait exclusivement à sa fortune, dont la plus grande partie est léguée à madame Thiers et à son neveu; l'autre est politique et littéraire et l'exécution en est confiée à M. Barthelemy St-Hilaire.

Le projet de manifeste que M. Thiers devait adresser à la France avant les élections a été trouvé dans ses papiers. Il devait le lire hier à Gambetta.

Gambetta a eu ce matin une longue conversation avec M. Grévy, qu'avec une promptitude caractéristique il a choisi comme le porte drapeau du parti républicain.

Plusieurs des journaux du soir ont paru en deuil.

Les journaux du matin ne contenaient que la simple annonce de sa mort et plusieurs, entr'autres le *Journal des Débats*, n'en disaient rien. On n'a donc que l'opinion des journaux du soir.

Les journaux républicains déplorent l'événement comme un grand malheur et engagent leurs lecteurs à ne pas se décourager et à redoubler d'efforts.

Les organes orléanistes ne s'étendent que sur les parties de la carrière du défunt qu'ils peuvent louer sans réserve et s'abstiennent de discuter les conséquences politiques de l'événement, tandis que les journaux cléricaux et la plupart des journaux bonapartistes parlent avec amertume. Quelques uns soutiennent que le parti républicain ne peut rester uni.

Le bureau de la gauche du Sénat a préparé une adresse au pays qui sera lancée quand la période électorale s'ouvrira.

Les conseils municipaux de plusieurs communes près de Marseilles ont été dissous.

LE HERALD ET M. THIERS.—Le *Herald*, dans son numéro du 4, consacre quelques lignes, très élogieuses à M. Thiers, mais il aurait pu se dispenser d'introduire dans la biographie de cet homme d'Etat les diatribes de Karl Marx, de l'Internationale, sur la vie privée de M. Thiers ou sur des accusations odieuses dans lesquelles l'esprit de parti a eu plus de part que la vérité. Tandis que l'article du *Herald* fait l'éloge de l'illustre défunt, la biographie que contient le même numéro, est écrite dans l'esprit de dénigrement le plus hostile.

LA CONCLUSION DU DISCOURS DE GAMBETTA.—Les mots que notre traducteur n'a pas pu lire dans la dépêche d'hier relative au procès de Gambetta, sont "se soumettre ou se démettre" alternative que l'ex-dictateur prétend imposer au maréchal Mac-Mahon. Voici la dernière phrase du discours de Gambetta que nous avons reproduit dans notre édition de dimanche.

"Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, croyez-le bien, messieurs, il faudra se soumettre ou se démettre."

Nous avons fait une erreur dans notre numéro d'hier en disant que le nouveau consul mexicain, Mr Pedro Gonzales, n'est connu ni dans notre ville ni dans le commerce.

Mr Gonzales habite la Nouvelle-Orléans depuis plus de quatorze ans; il y a épousé une créole, il est honorablement connu des négociants et des banques.

HOTEL CONTI VERANDAH.—Cet hôtel, connu depuis si longtemps, a été rouvert depuis le 5 septembre. M. Chas Gecks, le propriétaire, l'a fait remettre à neuf et est prêt à recevoir les hôtes et les pensionnaires qu'il prendra à des prix très raisonnables.

JOS. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beau, et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Romparte et Perdido.

HOMMAGE RENDU A UNE INVENTION LOUISIANAISE.—Nous reproduisons avec plaisir la dépêche suivante qui constate qu'une invention louisianaise dont nous avons entretenu plusieurs fois nos lecteurs, a obtenu l'approbation des hommes les plus compétents de toute l'Union.

Nashville, 6 septembre.—La convention nationale des ingénieurs en chef des départements des incendies des Etats Unis a passé une résolution par laquelle elle approuve à l'unanimité le système de sécurité automatique de Gérard et recommande son emploi d'une façon généralé.

A. GERARD.

Nous félicitons le colonel Aristide Gérard de ce succès, bien dû à ses efforts et à sa persévérance.

THEATRE DE L'OPERA.—Tout nous fait espérer qu'il y aura foule ce soir à l'Opéra pour applaudir les deux virtuoses louisianais auxquels le public orléanais donnait il y a trois ans, des encouragements sympathiques et qui partis élèves sont revenus artistes et donnés d'un talent qui fait espérer que la carrière artistique sera pour eux fertile en lauriers et en couronnes.

Cette représentation au bénéfice de MM. D'Aquin et Joubert devra servir de pendant au succès obtenu à son concert par Mlle Bouligny.

On peut se procurer des places au contrôle aux prix suivants: premières $1; secondes 50 cents; troisièmes 25 cents.

Louisiane.

Nous recevons la lettre suivante:

Natchitoches, La., 31 août 1877.

Messieurs et amis,

Les jours passent et ne se ressemblent pas. Notre aspect aujourd'hui, n'est pas aussi brillant qu'il l'était hier. Telle est la situation. Elle ne peut être dissimulée. Les chemins sont d'une vaseuse qui dont rien n'approche, et, n'étaient les efforts constants de nos habitants dans l'usage du *Paris Green*, notre position serait désespérée. Il fait assez étrange, c'est que certaines localités n'ont aucune apparence de la chenille, tandis que d'autres, sont littéralement ravagées. Les terres sablonneuses, sont seules, endommagées. Les terres fortes, où la plante est beaucoup plus jeune et tendre, ne sont pas encore attaquées. L'œil vigilant de l'habitant, suit avec anxiété les progrès du mal et se prépare à attaquer vigoureusement toute atteinte portée à ses derniers retranchements. La perte peut être évaluée à un quart de la récolte, mais, comme chacun a augmenté la culture, il s'en suivra peu de déprédation dans le rendement final, à moins de choses imprévues.

La sécheresse continue. L'eau manque, mais cet état de choses est préférable à la pluie.

Le ramassage se poursuit et, il est bon de remarquer que nos travailleurs montrent beaucoup de bonne volonté. Chacun se prépare à expédier de bonne heure.

Avec respect,

L. D.

Nous lisons dans le Marksville *Bulletin*:

Les chenilles ont mangé toute la récolte de coton de cette paroisse. L'œuvre de destruction est complète. Là où les planteurs ont employé du poison, ils ont sauvé les cotonniers des chenilles, mais alors la sécheresse leur a fait autant de mal qu'en auraient pu faire les chenilles. La brillante perspective d'il y a quelques semaines a disparu, et nous serons heureux si nous faisons une moitié de récolte.

LA MUTINERIE DU SWEENEY.—Nous lisons dans le *Messager Franco Américain*:

Le *Herald* parle d'un conflit possible entre le gouvernement français et les Etats Unis à propos d'une affaire criminelle dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

En juin dernier, dans la rade du Havre, pendant une mutinerie des matelots du trois mâts américain Sweeney, le lieutenant de ce navire, nommé Harris, était tué d'un coup de revolver par un de ses mutins. Comme le fait s'est passé dans les eaux françaises, la police du Havre arrêta l'assassin et ses complices qui, tous quatre, ont été traduits devant la Cour d'assises de la Seine-Inférieure siégeant à Rouen.

L'autorité américaine réclame les prisonniers pour les juger à New-York. En outre, elle a fait arrêter samedi, à l'arrivée du *Sweeney* dans notre port, quatre matelots qui avaient assisté comme témoins à la mutinerie et qui ont déjà témoigné devant la justice française. Ces hommes ont été incarcérés dans Ludlow street en attendant le procès éventuel des mutins; mais c'est là une mesure bien inutile. On peut être certain que l'affaire suivra son cours devant les juges de Rouen et ne sera pas transférée à New-York.

Du moment où le crime a été commis dans les eaux françaises, la loi internationale veut que les coupables soient jugés en France. Nous ne nous expliquons pas sur quoi se fonderait le gouvernement des Etats Unis pour protester. L'affaire de la *Lennie* fournit un précédent auquel il n'y a rien à répondre. Les matelots mutinés de ce navire anglais furent jugés à Nantes sans que l'Angleterre eût le moindre droit de s'y opposer. Il en sera de même pour les mutins du *Sweeney*.

LES PROTESTATIONS EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Patrie*:

Le voyage du maréchal-président se poursuit dans les meilleures conditions possibles. Les populations acclament le chef de l'Etat, malgré les excitations mauvaises de la presse rouge. Les discours adressés au chef du pouvoir exécutif, au représentant suprême de l'autorité, sont tous empreints de patriotisme. Chaque orateur s'applique à déclarer que la France voit dans la personne honorée du maréchal la sauvegarde des intérêts sociaux et la barrière dernière contre la lèpre dont elle ne cesse de briser les efforts du radicalisme.

Mais l'attitude toute française de la foule de bonnes gens n'arrête pas la colère des ennemis du gouvernement. Loin de là! c'est ainsi que M. Savary, un des 363, a eu le triste courage de prendre l'initiative d'une démarche inqualifiable.

Après la réception du conseil général de Saint-Lô, M. Savary a invité à déjeuner dix-sept conseillers généraux et leur a fait signer une protestation contre le discours prononcé par M. de Saint-Germain, président.

Dans le même ordre d'idées, nous signalerons la lettre impertinente d'un sieur Claude-François Prudhomme, nommé maire de Côte-Saint-André (Isère), qui déclare au préfet de l'Isère qu'il emploiera tous les moyens pour combattre la politique du maréchal.

Ailleurs, c'est le fils d'un des 363, M. Tirelain, qui est à la fois recteur de l'Académie, qui dans son discours à la distribution des prix a fait l'éloge du maréchal.

Dans les campagnes du Nord, on fait signer par les paysans une sorte de protestation contre l'acte du 16 mai. Parmi les quelques signataires requisitionnés, on remarque celle d'un maire.

Sans revenir sur le discours révolutionnaire de Lille, n'avions nous pas raison de dire hier: "Il est grand temps que les choses rentrent dans l'ordre; il est plus que temps que la légalité soit respectée et que force reste à la loi."

Voici le texte de la protestation de M. Savary et de ses collègues.

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu nous inviter à nous joindre à vous pour présenter à M. le président de la république, au moment où il vient visiter notre département, les respectueux hommages du conseil général.

En nous rendant avec empressement à cette invitation, nous étions fondés à croire que vous exprimeriez à M. le président de la république que les sentiments qui nous sont communs à tous, et que vous êviteriez d'aborder le terrain qui nous divise.

Lorsque vous avez dit à M. le président que le conseil général l'appuierait dans la lutte loyale qu'il soutient contre les doctrines radicales, vous exprimiez une pensée qui ne saurait soulevir aucune contradiction parmi nous, s'il ne s'agissait seulement que de combattre les doctrines antisociales.

Mais la lutte que le ministère actuel a engagée contre les plus conservateurs et les plus modérés d'entre nos collègues n'est dirigée, à aucun degré, contre les doctrines antisociales. Vous n'ignorez pas, monsieur le président, que ceux des conseillers généraux et des anciens députés qui sont combattus en ce moment par l'administration préfectorale, repoussent ces doctrines aussi énergiquement que vous-même. Ils ne diffèrent d'opinion avec vous que sur les moyens de les combattre, et ceux qui cherchent à établir une confusion sur ce point se livrent à une odieuse manœuvre de parti.

Aussi avons nous été sensiblement surpris d'entendre sortir de votre bouche des paroles auxquelles votre modération ordinaire ne nous avait pas accoutumés. Si ces paroles correspondent aujourd'hui à votre pensée, peut être à celle de la majorité, vous n'ignorez pas cependant qu'un grand nombre de conseillers généraux ne pourraient l'approuver, et nous sommes obligés de regretter que vous ayez cru pouvoir répondre par un acte de parti à la démarche pleine de déférence et de tact pour que nous faisiez en ce moment même auprès du chef de l'Etat.

Veuillez agréer, monsieur le président, etc.

Signé: Savary, Lebœl, Pain, Houssin-Dumanoir, Hochstal, G. Lavoine, Fanchon, Labitte, Laville, Pignard, Dudezert, Robert, Bernard, Dufresne, Sabire.

AFFAIRES EUROPÉENNES.

—Nous publions, d'après l'agence Havas, et sous toutes réserves, la nouvelle suivante:

"S'il faut en croire une dépêche de Berlin, adressée le 19 à un journal, la presse allemande signale des articles de la presse austro-polonaise plaidant en faveur d'une alliance offensive et défensive entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie contre la Russie, et, au besoin, contre l'Allemagne et la Russie. On remarque que cette campagne se coalisée avec les insinuations de certains organes de la presse officieuse de Paris, qui représente depuis quelque temps la Russie comme affaiblie et l'Autriche comme assez forte pour pouvoir disputer encore la suprématie, en Allemagne, à la Prusse. Mais on considère comme fort peu probable que de semblables idées aient du crédit à Vienne."

Nous avons parlé l'autre jour, dit la *Patrie*, de bruits de médiation tendant à mettre fin à la guerre. Nous croyons toujours que ces bruits ne sont pas sans fondement. D'après des renseignements, datés de Constantinople, un agent diplomatique d'Autriche, dans un banquet donné en l'honneur de la fête de l'empereur François-Joseph, aurait prononcé les paroles suivantes: "Notre gouvernement a jusqu'ici poursuivi une politique qui n'a pour but que de sauvegarder pour l'avenir les intérêts de la monarchie, et j'ose espérer que le moment est assez proche où les puissances européennes auront occasion d'offrir leur médiation pour mettre fin à la guerre et aux atrocités qui la caractérisent."

Sans doute, il est été bon que le diplomate autrichien fût plus explicite; mais la politique ne vit pas d'explications trop précises au grand jour et la diplomatie ne marche que pas à pas.

Puissent nos espérances se réaliser bientôt! tel est le vœu qu'il nous reste à formuler en faveur de tous le pays, et ce sont les plus nombreux en Europe.

On lit dans la *Gazette nationale*, de Berlin:

Un homme d'Etat allemand, à qui un étranger demandait instamment de lui dire enfin quel est le véritable but de la politique allemande en Orient, répondit: "C'est l'Occident."

Nous, Français, nous nous en doutons bien, mais nous remercions la *Gazette nationale* de nous prévenir si catégoriquement.

CANDIDATURES EN FRANCE.—Le *Journal de Rouen* annonce que les candidats républicains dans la Seine-Inférieure seront, outre MM. Pouyanne, Dautresme, Lanel, Waddington, Lecesne et Thiessé, députés sortants, MM. Paul-Casimir Périer:

2e circonscription du Havre: M. Desmarest, avocat à Paris.

3e circonscription de Dieppe: M. Siegfried, manufacturier.

3e circonscription du Havre: M. Ernoul, colonel du génie en retraite (1re d'Yvetot.)

L'Union bretonne dit que dans le département de la Vendée, les candidats du gouvernement sont:

1re circonscription de la Roche-sur-Yon, M. de Peyberneau;

2e M. Bourgeois, député sortant.

1re circonscription de Fontenay-le-Comte, M. Saloucrand.

2ème M. Alfred Le Roux;

1re circonscription des Sables d'Olonne, M. de la Bassetière;

2ème M. Baudry d'Asson.

Bordeaux, 18 août.—M. le comte de Bouville, ancien préfet de la Gironde, est décidément le candidat des droites à la place de M. Lesparre.

M. Clauzel, député sortant, qui se désiste en sa faveur, vient de le recommander par une lettre adressée à ses électeurs.

—Montauban, 18 août.—Voici la liste des candidats officiels pour le département de Tarn et Garonne:

Montauban, 1ère circ., M. Prax-Paris, député sortant, impérialiste, sans concurrent.

2e circ., M. Albert de Lequeysie, neveu de M. Prax-Paris. Âgé de vingt-six ans, se présente contre M. Léon Fagès, député sortant. La lutte sera vive, surtout si M. de Lequeysie n'est pas soutenu par les légitimistes.

Moissac, M. Etienne Trubert, conseiller général, monarchiste constitutionnel, d'une très haute honorabilité, réunira assurément contre M. Chabrié, député sortant.

Castelsarrazin, M. Cavailié, avocat, ancien juge d'instruction qui avait donné sa démission pour devenir candidat bonapartiste, puis s'était retiré devant M. Boffet, aux dernières élections, a son élection presque assurée.

LES MAIRES, DÉPUTÉS ET SÉNATEURS RÉVOQUÉS.—Voici la liste des trente-six maires, anciens députés, membres du groupe des 363, qui ont été révoqués de leurs fonctions municipales:

Ain—Mercier, maire de Nantua.
Id.—Chalez, maire de Cerdeyrieu.
Aube—Docteur Rouvre, maire de Chaource.
Bouche-du-Rhône—Tardieu, maire d'Arles.
Corrèze—Laumond, maire d'Uzel.
Id.—Latrade, maire de Rosiers-de-Juillac.
Côtes-du-Nord—Armez, maire de Plourivo.
Dordogne—Montagut, maire de Marsac
Drome—Loubet, maire de Montélimar.
Id—J. Christophe, maire d'Andancette.
Eure—Lepouzé, maire d'Eyreux.
Finistère—Simnez, maire de Plonegat-Guerrand.
Gers—Descamps, maire de Lectoure.
Gironde—Lalanne, maire de Contras.
Indre—Bottard, adjoint à Châteauroux.
Indre-et-Loire—Lelinot, maire d'Amboise.
Id—Belle, maire de Tours.
Isère—Marion, maire de Avenières.
Loire—Brossard, maire de Pouilly-sous-Charlieu.
Lot—Teilhard, maire de Figeac.
Lot-et-Garonne—Faillières, maire de Nérac.
Manche—Savary, maire de Cérisy-la-Salle.
Mayenne—Brunean, maire de Vilaine-la-Jubel.
Nièvre—Gadin, maire de Château-Chinon.
Pyrénées (Hautes)—Alicot, maire d'Argelès.
Saône-et-Loire—Parrien, maire de Bourbon-Lancy.
Id—Logerotte, maire de Prontenpod.
Sarthe—Rubillard, maire de Mans.
Id.—Galpain, maire de Pontvallain.
Id.—Lemonnier, maire de Château-du-Loir.
Savoie—Horteur, maire de La Chambre.
Seine-et-Marne—H. de Choiseul, maire de Maincy.
Id.—Menier, maire de Noisiel.
Tarn-et-Garonne—Lasserre, maire de St-Nicolas-de-Grave.
Vaucluse—Poujade, maire de Carpentras.
Vendée—Bienvenu, maire de Saint-Hilaire-des-Loges.

Il y a en outre deux sénateurs républicains révoqués de leurs fonctions de maire. Ce sont: M. Ferry, maire de Clichy (Seine-et-Oise), et M. Huguet, maire de Boulogne (Pas-de-Calais).

UNE ARRESTATION EN TURQUIE.—On écrit de Constantinople à l'*agence Havas*:

Mme Aristarchi, qui se fait appeler princesse Aristarchi parce que son mari, actuellement ministre de l'île de Cos, a été gouverneur de l'île de Samos, vient d'être mise en arrestation chez elle, par ordre du ministre de la police, et aujourd'hui même elle est embarquée pour Tchemé, où elle est envoyée en exil.

Cette dame, bien connue à Péra pour le zèle politique qu'elle s'est toujours plaqué de jouer, entretenait, paraît-il, des intelligence avec le quartier général russe et prêtait la main à une intrigue de harem qui tendait à faire placer sur le trône le prince Izzeddin, fils de feu Abdul-Aziz.

La police a saisi une correspondance de laquelle il résulte que Mme Aristarchi, qui avait ses grandes et ses petites entrées chez la mère d'Izeddin Effendi, servait d'intermédiaire entre cette princesse et le général Ignatieff pour faire en sorte que la Russie ne consentît à faire la paix avec la Porte qu'à la condition que le fils d'Abdul-Aziz remplaçat sur le trône le sultan actuel.

Cette situation était naturellement exploitée par l'ex-ambassadeur de Russie à Constantinople, qui se tenait au courant de tout ce que l'on avait intérêt à savoir au quartier général russe touchant les choses d'ici.

Depuis quelque temps déjà la police était sur la trace de cette intrigue, et elle attendait pour sévir contre Mme Aristarchi, d'avoir entre ses mains la preuve matérielle de la culpabilité de cette soi disant princesse. Cette preuve, une lettre interceptée l'a fournie. Jeudi soir donc, la maison que Mme Aristarchi habitait aux îles des Princes a été cernée, et un employé du ministère de la police y a pénétré pour faire part à cette dame de la pénible mission dont il était chargé.

—Mais c'est une infamie! s'est écriée Mme Aristarchi, toute pâle et tremblante d'émotion; on m'a sûrement calomnié et ce doit être une vengeance.

—Madame, a répondu l'employé, je n'ai pas à discuter mes ordres, mais à les exécuter. J'ai ordre de vous signifier l'arrêt qui vous concerne, de vous garder à vue dans votre maison jusqu'au moment où vous serez prête pour être embarquée. En attendant, je dois saisir tout ce que vous avez ici de papiers.

Et faisant signe d'entrer à deux de ses agents, l'employé s'est livré sur le champ, dans toute la maison, à une perquisition qui a amené la découverte de quelques correspondances compromettantes qui ont été scellées et envoyées le soir même au ministère de la police.

—Une parole d'Alfieri que nous livrons aux réflexions de tous les prétendus conservateurs républicains:

"...—Vous aviez autrefois des tendances démocratiques, disait-on à Alfieri; pourquoi les avez vous abjurées?

"...—J'avais vu les grands, répondit-il, "je n'avais pas encore vu les petits."

—On lit dans la *Nation*, de Washington:

La question chinoise s'agite aussi en Australie, où il arrive un grand nombre des citoyens du Céleste Empire, principalement à Queensland. Les colons de cet endroit, adressée le 19 à un journal, la presse allemande signale des articles de la presse austro-polonaise plaidant en faveur d'une alliance offensive et défensive entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie contre la Russie, et, au besoin, contre l'Allemagne et la Russie. On remarque que cette campagne se coalise avec les insinuations de certains organes de la presse officieuse de Paris, qui représente depuis quelque temps la Russie comme affaiblie et l'Autriche comme assez forte pour pouvoir disputer encore la suprématie, en Allemagne, à la Prusse. Mais on considère comme fort peu probable que de semblables idées aient du crédit à Vienne."

Nous avons parlé l'autre jour, dit la *Patrie*, de bruits de médiation tendant à mettre fin à la guerre. Nous croyons toujours que ces bruits ne sont pas sans fondement. D'après des renseignements, datés de Constantinople, un agent diplomatique d'Autriche, dans un banquet donné en l'honneur de la fête de l'empereur François-Joseph, aurait prononcé les paroles suivantes: "Notre gouvernement a jusqu'ici poursuivi une politique qui n'a pour but que de sauvegarder pour l'avenir les intérêts de la monarchie, et j'ose espérer que le moment est assez proche où les puissances européennes auront occasion d'offrir leur médiation pour mettre fin à la guerre et aux atrocités qui la caractérisent."

Sans doute, il est été bon que le diplomate autrichien fût plus explicite; mais la politique ne vit pas d'explications trop précises au grand jour et la diplomatie ne marche que pas à pas.

Puissent nos espérances se réaliser bientôt! tel est le vœu qu'il nous reste à formuler en faveur de tous le pays, et ce sont les plus nombreux en Europe.

On lit dans la *Gazette nationale*, de Berlin:

Un homme d'Etat allemand, à qui un étranger demandait instamment de lui dire enfin quel est le véritable but de la politique allemande en Orient, répondit: "C'est l'Occident."

Nous, Français, nous nous en doutons bien, mais nous remercions la *Gazette nationale* de nous prévenir si catégoriquement.

CANDIDATURES EN FRANCE.—Le *Journal de Rouen* annonce que les candidats républicains dans la Seine-Inférieure seront, outre MM. Pouyanne, Dautresme, Lanel, Waddington, Lecesne et Thiessé, députés sortants, MM. Paul-Casimir Périer:

2e circonscription du Havre: M. Desmarest, avocat à Paris.

3e circonscription de Dieppe: M. Siegfried, manufacturier.

3e circonscription du Havre: M. Ernoul, colonel du génie en retraite (1re d'Yvetot.)

L'Union bretonne dit que dans le département de la Vendée, les candidats du gouvernement sont:

1re circonscription de la Roche-sur-Yon, M. de Peyberneau;

2e M. Bourgeois, député sortant.

1re circonscription de Fontenay-le-Comte, M. Saloucrand.

2ème M. Alfred Le Roux;

1re circonscription des Sables d'Olonne, M. de la Bassetière;

2ème M. Baudry d'Asson.

Bordeaux, 18 août.—M. le comte de Bouville, ancien préfet de la Gironde, est décidément le candidat des droites à la place de M. Lesparre.

M. Clauzel, député sortant, qui se désiste en sa faveur, vient de le recommander par une lettre adressée à ses électeurs.

—Montauban, 18 août.—Voici la liste des candidats officiels pour le département de Tarn et Garonne:

Montauban, 1ère circ., M. Prax-Paris, député sortant, impérialiste, sans concurrent.

2e circ., M. Albert de Lequeysie, neveu de M. Prax-Paris. Âgé de vingt-six ans, se présente contre M. Léon Fagès, député sortant. La lutte sera vive, surtout si M. de Lequeysie n'est pas soutenu par les légitimistes.

Moissac, M. Etienne Trubert, conseiller général, monarchiste constitutionnel, d'une très haute honorabilité, réunira assurément contre M. Chabrié, député sortant.

Castelsarrazin, M. Cavailié, avocat, ancien juge d'instruction qui avait donné sa démission pour devenir candidat bonapartiste, puis s'était retiré devant M. Boffet, aux dernières élections, a son élection presque assurée.

LES MAIRES, DÉPUTÉS ET SÉNATEURS RÉVOQUÉS.—Voici la liste des trente-six maires, anciens députés, membres du groupe des 363, qui ont été révoqués de leurs fonctions municipales:

Ain—Mercier, maire de Nantua.
Id.—Chalez, maire de Cerdeyrieu.
Aube—Docteur Rouvre, maire de Chaource.
Bouche-du-Rhône—Tardieu, maire d'Arles.
Corrèze—Laumond, maire d'Uzel.
Id.—Latrade, maire de Rosiers-de-Juillac.
Côtes-du-Nord—Armez, maire de Plourivo.
Dordogne—Montagut, maire de Marsac
Drome—Loubet, maire de Montélimar.
Id—J. Christophe, maire d'Andancette.
Eure—Lepouzé, maire d'Eyreux.
Finistère—Simnez, maire de Plonegat-Guerrand.
Gers—Descamps, maire de Lectoure.
Gironde—Lalanne, maire de Contras.
Indre—Bottard, adjoint à Châteauroux.
Indre-et-Loire—Lelinot, maire d'Amboise.
Id—Belle, maire de Tours.
Isère—Marion, maire de Avenières.
Loire—Brossard, maire de Pouilly-sous-Charlieu.
Lot—Teilhard, maire de Figeac.
Lot-et-Garonne—Faillières, maire de Nérac.
Manche—Savary, maire de Cérisy-la-Salle.
Mayenne—Brunean, maire de Vilaine-la-Jubel.
Nièvre—Gadin, maire de Château-Chinon.
Pyrénées (Hautes)—Alicot, maire d'Argelès.
Saône-et-Loire—Parrien, maire de Bourbon-Lancy.
Id—Logerotte, maire de Prontenpod.
Sarthe—Rubillard, maire de Mans.
Id.—Galpain, maire de Pontvallain.
Id.—Lemonnier, maire de Château-du-Loir.
Savoie—Horteur, maire de La Chambre.
Seine-et-Marne—H. de Choiseul, maire de Maincy.
Id.—Menier, maire de Noisiel.
Tarn-et-Garonne—Lasserre, maire de St-Nicolas-de-Grave.
Vaucluse—Poujade, maire de Carpentras.
Vendée—Bienvenu, maire de Saint-Hilaire-des-Loges.

Il y a en outre deux sénateurs républicains révoqués de leurs fonctions de maire. Ce sont: M. Ferry, maire de Clichy (Seine-et-Oise), et M. Huguet, maire de Boulogne (Pas-de-Calais).

UNE ARRESTATION EN TURQUIE.—On écrit de Constantinople à l'*agence Havas*:

Mme Aristarchi, qui se fait appeler princesse Aristarchi parce que son mari, actuellement ministre de l'île de Cos, a été gouverneur de l'île de Samos, vient d'être mise en arrestation chez elle, par ordre du ministre de la police, et aujourd'hui même elle est embarquée pour Tchemé, où elle est envoyée en exil.

Cette dame, bien connue à Péra pour le zèle politique qu'elle s'est toujours plaqué de jouer, entretenait, paraît-il, des intelligence avec le quartier général russe et prêtait la main à une intrigue de harem qui tendait à faire placer sur le trône le prince Izzeddin, fils de feu Abdul-Aziz.

La police a saisi une correspondance de laquelle il résulte que Mme Aristarchi, qui avait ses grandes et ses petites entrées chez la mère d'Izeddin Effendi, servait d'intermédiaire entre cette princesse et le général Ignatieff pour faire en sorte que la Russie ne consentît à faire la paix avec la Porte qu'à la condition que le fils d'Abdul-Aziz remplaçat sur le trône le sultan actuel.

Cette situation était naturellement exploitée par l'ex-ambassadeur de Russie à Constantinople, qui se tenait au courant de tout ce que l'on avait intérêt à savoir au quartier général russe touchant les choses d'ici.

Depuis quelque temps déjà la police était sur la trace de cette intrigue, et elle attendait pour sévir contre Mme Aristarchi, d'avoir entre ses mains la preuve matérielle de la culpabilité de cette soi disant princesse. Cette preuve, une lettre interceptée l'a fournie. Jeudi soir donc, la maison que Mme Aristarchi habitait aux îles des Princes a été cernée, et un employé du ministère de la police y a pénétré pour faire part à cette dame de la pénible mission dont il était chargé.

—Mais c'est une infamie! s'est écriée Mme Aristarchi, toute pâle et tremblante d'émotion; on m'a sûrement calomnié et ce doit être une vengeance.

—Madame, a répondu l'employé, je n'ai pas à discuter mes ordres, mais à les exécuter. J'ai ordre de vous signifier l'arrêt qui vous concerne, de vous garder à vue dans votre maison jusqu'au moment où vous serez prête pour être embarquée. En attendant, je dois saisir tout ce que vous avez ici de papiers.

Et faisant signe d'entrer à deux de ses agents, l'employé s'est livré sur le champ, dans toute la maison, à une perquisition qui a amené la découverte de quelques correspondances compromettantes qui ont été scellées et envoyées le soir même au ministère de la police.

—Une parole d'Alfieri que nous livrons aux réflexions de tous les prétendus conservateurs républicains:

"...—Vous aviez autrefois des tendances démocratiques, disait-on à Alfieri; pourquoi les avez vous abjurées?

"...—J'avais vu les grands, répondit-il, "je n'avais pas encore vu les petits."

P. SAMORINI.—On verra aux annonces que Mr P. Samorini, agent, vient de transférer son magasin de chaussures au No. 94 de la rue Royale, entre St-Louis et Conti. Mr Samorini confectionne de très élégantes chaussures qui ont en outre le rare mérite de ne jamais gêner ni blesser le pied. Les bottines qui sortent de ses ateliers sont sans rivales. Mr Samorini est d'ailleurs trop bien connu et sa clientèle trop considérable pour que nous ayons besoin de la recommander au public.

LA CONSPIRATION RÉPUBLICAINE EN ESPAGNE.—Nous lisons dans le *Temps*:

Les journaux de Madrid nous apportent aujourd'hui peu de renseignements sur la conspiration républicaine annoncée hier par dépêche. L'affaire paraît sans grande importance, et plusieurs feuilles ministérielles ne parlent pas de conspiration, mais seulement d'une *émeute* (alboroto). "Depuis quelques jours, dit, par exemple, la *Correspondencia de España*, le bruit courait qu'un petit nombre de personnes préparaient une émeute." Mais *l'Imparcial* déclare que, "moins heureux que la *Correspondencia*," les bruits en question n'étaient pas venus jusqu'à lui. Quoi qu'il en soit, mardi matin on a arrêté, d'après le *Cronista*, l'ancien directeur du journal la *Discusion*, M. Bernardo Garcia, l'ex-colonel Vega, appartenant l'un et l'autre au parti républicain fédéraliste, et quatre autres personnes. Les arrestations seraient un peu plus nombreuses, d'après un autre journal, qui cite les noms de l'ancien cabecilla carliste Segarra, de l'ancien député Forselle, et de MM. Mateo Nuevo Callejo, Arroyo, Iglesias, etc. Les prisonniers sont au secret. On dit que des papiers importants ont été saisis; que les personnes arrêtées composaient une junte révolutionnaire, et que l'émeute projetée devait avoir lieu le 1 août. Un journal remarque que c'est la troisième tentative qui échoue cette année; la première était projetée pour le 28 février et la seconde pour le 30 juin.

Appel aux Français.

LES soussignés font appel aux citoyens français ou d'origine française de la Nouvelle-Orléans et les prient de se réunir demain, DIMANCHE, à deux heures au bureau de la Chronique, 123 rue de Chartres, pour aviser aux moyens les plus convenables de manifester les sentiments de regret et de sympathie que les Français de tous les partis éprouvent par la mort de THIERS.

Adolphe Thiers est une des gloires les plus incontestables de la France; les soussignés espèrent que leurs compatriotes donneront tout leur appui à cette manifestation. On formera un comité définitif qui prendra les mesures nécessaires à cet égard.

H. SALOMON,
A. WALZ,
H. NOIRET,
J. B. JUNQUA,
M. LEVY,
A. BENOIT,
E. MARCHAND,
E. ANTOINE,
ALCIDE FAURE,
J. T. D. LEPOYRE,
Comité provisoire.

8 sept—2t

Le 14 Septembre.

Les officiers des différents corps qui ont pris part à l'action du 14 SEPTEMBRE 1874 et à celle du 9 JANVIER 1877, ayant décidé que l'anniversaire DU 14 SEPTEMBRE serait célébré, publiquement, par une parade, le soussigné, conformément à la résolution qu'ils ont adoptée à cet effet, invite